

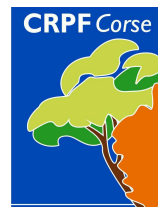


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET



OFFICE NATIONAL DES FORETS



CENTRE REGIONAL DE LA
PROPRIETE FORESTIERE

Département Santé des Forêts Région CORSE

COMPTE RENDU DE LA REUNION REGIONALE POUR LE BILAN D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2012

Du 4 décembre 2012
à CORTE

Correspondants Observateurs régionaux :

2AC 01	CERATI Orso
2BD 02	CAZAUX Damien
2BD 01	TASTEVIN Luc
2BO 01	LECOQ Jacques
2AO 02	DELANNOY Laurent
2AD 03	AUDIBERT Marc

.....

Ordre du jour de la réunion :

- 1)- Principaux faits marquants de l'année
 - 2)- Perspectives pour l'année 2013
-

Le Département Santé des Forêts développe sa stratégie sur trois axes :

- Axe 1 : Les suivis spécifiques ;
- Axe 2 : La surveillance du territoire (notamment les organismes invasifs) ;
- Axe 3 : La veille sanitaire.

Les Correspondants Observateurs de la région Corse interviennent selon ces trois axes en plus des notations sur les placettes du réseau RSSDF (9) et du Réseau National de suivi à long terme des ECOSystèmes FORestiers (2). Leurs activités sont exposées dans ce compte-rendu.

1)- Principaux faits marquants de l'année :

Axe 1 : Les suivis spécifiques

La Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*) :

Réseau de placettes Processionnaire : son objectif est le suivi des populations de la processionnaire du pin lors de notation hivernale par l'estimation du pourcentage d'arbres attaqués et du nombre de nids par arbre.

*Estimation par quadrats : le but recherché est la détection à grande échelle de défoliation par *Thaumetopoea* sur des quadrats géographiquement prédéterminés.*

Pour la Corse du Sud comme sur la Haute Corse, les placettes permanentes situées dans les zones de montagnes ont montré une densité importante de nids sans qu'il n'y ait de fortes défoliations associées.

Mise à part dans la région du Niolu où nous relevons une corrélation entre le nombre de nids et la défoliation des pins, sur les autres secteurs, les défoliations restent sporadiques comme à Bavella, à Saint Antoine, etc...

Cela s'est confirmé lors des notations des quadrats au printemps.

Cochenille du Pin maritime (*Matsucoccus feytaudi*) :

Réseau de placettes Cochenille : les C.O. assurent la notation annuelle de 35 placettes permanentes de suivi des dépérissements sur les pins maritimes. Comme suite au dernier comité de pilotage, il est envisagé de restructurer ces placettes avec celles de l'INRA afin d'optimiser les résultats.

Piégeage : les C.O. assurent l'implantation et les relevés des pièges pour le suivi de l'extension de l'insecte sur la région durant la période de février à avril.

La campagne de mesure 2012 sur les placettes permanentes en Haute Corse montre une stabilisation du taux de mortalité. De nouvelles placettes permanentes installées dans la vallée du Verghello (Vivario 2B) sont venues compléter le réseau dans la zone d'extension de la cochenille vers le sud.

Les piégeages de surveillance ont été étendus cette année à la région de Porto et du Fium'Orbu.

En Forêt Territoriale de Pinia, l'INRA poursuit l'expérimentation d'implantation in situ d'un prédateur naturel *Elatophilus nigricornis*.

Dothistroma sp. (présence) :

Lors des relevés sur les placettes permanentes de chenille processionnaire du pin, la présence ou non de *Dothistroma* sp. devait être notifiée.
Ce champignon des aiguilles est encore absent de l'île.

Défoliateurs précoces des chênes :

Réseau de placettes : sur les placettes du réseau RSSDF composées en majorité de chênes, les C.O. notent la présence et les dégâts précoces causés par les géométrides et tordeuses.

Estimation par quadrats : le but recherché est la détermination de l'intensité de la défoliation des chênes par les géométrides et tordeuses sur des quadrats concernés et prédéterminés.

Sur les placettes du réseau RSSDF contenant au moins dix chênes, une notation de printemps des défoliations précoces dues à la tordeuse verte ou aux géométrides a été pratiquée.

Aucune défoliation précoce n'a été observée cette année 2012 aussi bien sur les placettes que sur les quadrats.

Dépérissements :

Cette année 2012, le phénomène de dépérissements du chêne liège reste constant dans les secteurs de Porto Vecchio et de Plaine Orientale (secteur du Fiumorbo et de Costa Verde).

Axe 2 : La surveillance du Territoire (invasifs)

Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) :

Petit ver microscopique véhiculé par un coléoptère du genre *Monochamus* et xylophage, le nématode s'attaque principalement aux pins mais peut très bien occuper quasiment tous les résineux.

Depuis 2009, les prélèvements annuels ont donné des résultats négatifs.

En collaboration avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, ceux-ci ont été reconduits en 2012 suivant le protocole national sur les deux départements et ils s'avèrent négatifs pour la région.

Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) :

Récemment présent en France, cet insecte envahit très rapidement les châtaigneraies françaises provoquant, par le développement de galles sur les bourgeons (à bois ou à fruits), des dommages importants notamment aux récoltes de fruits (pouvant atteindre 80% de baisse de production).

Détecté en 2010 sur les contreforts de la Castagniccia, le foyer a poursuivi son extension sur l'ensemble du département jusqu'à Corte.

En 2012, il a été détecté en Corse du Sud dans les vallées du Taravu et du Prunelli.

Le suivi par observation dans les quadrats en Corse du Sud a été maintenu dans les secteurs non contaminés à ce jour.

La FREDON avec la collaboration de l'INRA de Sophia-Antipolis a poursuivi en 2012 leur campagne de lâchés de *Torymus sinensis*, prédateur naturel du cynips du châtaignier, en Haute Corse.

De plus, l'Association Régionale d'Expérimentation sur les Fruits et Légumes en Corse (AREFLEC) expérimente localement l'élevage de ce *Torymus*.

Chalarose du frêne (*Chalara Fraxinea*) :

Ce champignon est présent depuis 2008 en France et sur les deux principaux frênes (commun et oxyphille) et il provoque le dépérissement des arbres par dessèchement complet des houppiers pouvant conduire à la mort des individus atteints. Il n'a pas été observé en Corse à ce jour.

Axe 3 : La veille sanitaire

Armillaire obscure (*Armillaria ostoyae*) :

Le foyer qui avait été observé et traité par exploitation dans le Niolu (FT de Valduniellu) semble continuer malheureusement son extension.

Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) :

Aucun foyer n'a été détecté cette année 2012 sur l'île.

Autres Cochenille (*Leucapsis, Paleococcus...*) :

Leucapsis des pins est fortement présent dans les secteurs de Vivario, de Ghisoni, de Rospigliani, de Véro, du Niolu. Ces attaques ont entraîné localement des défoliations très marquées (supérieures à 60%).

Paleococcus fuscipennis est toujours présent en Forêt Communale de Pastricciola sur pin maritime depuis l'automne 2011.

Platypus du Chêne (*Platypus cylindrus*) :

Pas de nouvelles attaques observées en 2012, et certains chênes lièges attaqués ont même pu reconstituer des houppiers satisfaisants.

Psille de l'eucalyptus (*Glycaspis brimblecombei*) :

Un psille (*Glycaspis brimblecombei*) sur eucalyptus (hémiptère) a été découvert en plaine orientale en 2012. C'est le 2^{ème} foyer après celui découvert par la FREDON sur

Porticcio en 2011. Ce ravageur est un piqueur - suceur provoquant des galles foliaires et pouvant conduire à la mort des hôtes.

Pyrale du tronc (*Dioryctria sylvestrella*) :

Ce lépidoptère est attiré par la résine des pins, il pond ainsi sur l'écorce de pins blessés quel qu'en soit l'origine (biotique ou abiotique). La chenille fore ensuite le bois de l'arbre pendant son développement, une praline de résine blanche à rougeâtre se développe alors au niveau de l'écorce, trahissant sa présence dans le bois.

Il peut donc attaquer des arbres sains blessés et ainsi devenir un ravageur primaire, mais la plupart du temps il se conduit en ravageur secondaire après une attaque de scolytes ou de cochenilles.

Il est présent dans tous les massifs de pins en Corse.

On note une forte attaque notamment dans le sud de Vivario et dans la Restonica (Zone d'Appui de Lutte et front sud d'extension de *Matsucoccus feytraudii*).

Scolytes :

L'année 2012 a été climatiquement très favorable au développement des scolytes, notamment de la famille des Hylésines (*Tomicus* spp.). Cela a été amplifié par les dégâts de neige suite aux précipitations de janvier 2012.

Les attaques restent cependant éparses se limitant à quelques arbres.

Nous notons toutefois une forte présence des hylésines des pins dans plusieurs massifs forestiers (Vivario, Muracciole, Véro, Ghisoni, Zonza, Corte, Cruzzini, etc...).

Sphaeropsis sapinea :

Ce champignon est présent en Corse, malgré tout de façon très ponctuelle jusqu'à présent.

Après sa dernière détection sur Pin Laricio en 2010 dans le Niolu (commune d'ALBERTACCE), des prélèvements effectués en début d'automne 2012 en FC de ZONZA (secteur des bergeries du Luvio) suite à des observations estivales, ont permis aux analyses en laboratoire de déterminer sa présence.

Les dessèchements des pousses apicales touchent des sujets de tous âges et de toutes tailles aussi bien en pins Laricio que maritime.

Chrysomèle de l'aulne (*Agelastica alni*) :

Des attaques de ce coléoptère sur de l'aulne ont été signalées dans la Plaine Orientale à la fin du printemps.

Altise du chêne :

Sur le secteur de Venaco, le foyer est stable (nombre d'arbres touchés < 20%).

On note cependant de petits foyers sporadiques en Corse du Sud (Bastelica, Forcioli, Azilone, Létia, Zevaco, Aullène).

Champignons foliaires :

L'année 2012 a également été favorable au développement des pathogènes foliaires. Outre les arbres d'ornement en bords de routes fortement touchés, on a observé un cas de Cylindrose sporiose sur merisiers dans le secteur de Christinacce.

Graphiose de l'orme :

La graphiose de l'orme semble être en recrudescence en région Corse.

Phénomène de décurtation :

Des phénomènes de décurtation (élagage naturel de jeunes rameaux feuillés du houppier notamment pour lutter contre le dessèchement) sur chêne vert ont été observés sur les deux départements au printemps. Ce phénomène semble redondant.

Dégâts neige :

Les fortes chutes de neige lourde du 30 janvier 2012 ont provoqué des dégâts de bris de cime dans les chênaies et les pineraies de toute la région.

Coup de vent :

Des chablis de pins maritimes ont été observés suite à un coup de vent violent localisé sur la FT de l'Ospédale en janvier 2012.

Embruns :

Les observations de dessèchements des houppiers de toutes essences dans la bande littorale se maintiennent dans la région.

Dépérissements :

Cette année 2012, nous avons observé des signes de dépérissement dans les hêtraies de Vizzavona sur les stations les plus défavorables (défoliation précoce et abondante accompagnée de décentes de cimes).

Des descentes de cimes sur pins maritime et Laricio ont été également relevées sur la forêt de Zonza dans le secteur des bergeries de Luvio notamment. Elles sont notamment liées à la présence d'un champignon (*Sphaeropsis sapinea*).

Autres faits :

Incendies de forêt :

Cette année, la Corse a subi très peu d'incendies.

Dégâts d'exploitation forestière :

On observe de plus en plus d'attaques de pathogènes sanitaires suite à des dégâts d'exploitation mécanisée (Bavella, Zonza, etc...).

Regroupement annuel des CO de l'Interrégion sud-est du DSF :

Le regroupement annuel des CO de l'Interrégion sud-est s'est fait durant le mois de mars 2012 à Hyère (presqu'île de Giens).

Mission « évaluation du dispositif de surveillance de la santé des forêts »

Le 16 mai 2012, un CO de la région Corse à participé à une réunion dans le cadre de cette mission conduite par le CGAAER.

Il est à noter que le fonctionnement du DSF de la région Corse va dans le sens des recommandations du rapport de cette mission (n°2 et 8 du point 1.2 « Renforcer les synergies forêt/santé ») de part l'affectation d'un des CO faisant ainsi le lien entre la santé des forêts et la protection des végétaux.

2)- Perspectives pour l'année 2013 :

Axe 1 : Les suivis spécifiques

Processionnaire du Pin :

Les hauts de vallée devront encore être surveillés, surtout en rapport avec les lieux touristiques.

Le comptage des placettes permanentes entre janvier et mars devrait permettre de cibler les foyers de pullulation.

Matsucoccus feytaudi :

Le suivi des placettes permanentes ainsi que les piégeages vont être poursuivis sur 2013.

L'INRA devrait continuer à suivre son expérimentation in situ sur la forêt de Pinia.

Dégâts aux jeunes plantations :

Le suivi sanitaire des plantations est maintenu pour l'année 2013 selon les travaux réalisés.

Axe 2 : La surveillance du Territoire (invasifs)

Nématode du pin :

Le suivi en partenariat avec la FREDON est maintenu en 2013.

Cynips du châtaignier :

Suivant les modifications du protocole de suivi, les prospections seront réalisées sur l'ensemble de la région.

Chalara Fraxinea :

La surveillance sera maintenue sur l'ensemble de l'île.

Axe 3 : La veille sanitaire

Bombyx disparate :

La surveillance générale est maintenue sur l'ensemble de la région.

Dépérissements :

Poursuite des observations et symptômes sur l'ensemble de la région.

Scolytes :

Maintenir la vigilance dans le respect des consignes sur la mise en œuvre des travaux sylvicoles et dans les clauses particulières des coupes et d'élimination des rémanents. De même, pour le suivi de la qualité des exploitations.

Rester vigilant sur le risque d'éclosion de foyer d'attaque d'hylésine (*Tomicus* spp) en raison des fortes présences constatées avant l'hiver 2012/2013 (très nombreux rameaux de maturation).

Autres actions :

Le réseau de placettes systématiques :

Sur ces placettes est assuré le suivi des dommages forestiers par la notation de l'état des cimes des arbres forestiers.

Il comprend environ 5700 placettes au niveau européens (37 pays) dont environ 540 en France, en 2A : 6 placettes, en 2B : 4 placettes.

Les notations sont annuelles et réalisées par deux Correspondants Observateurs, durant le mois d'août. Les fiches sont remises lors de la journée d'inter-calibration et les résultats sont transmis directement à l'échelon par leurs notateurs.

La répartition des placettes est la suivante :

n° de placette	Notateurs	Localisation	X	Y
2118	Cerati, Lecoq	Barettalli	1175	1788
2126	Cerati, Lecoq	Murato	1175	1756
2137	Cerati, Delannoy	Guagno	1143	1708
2144	Cerati, Delannoy	Grosseto Prugna	1143	1676
2145	Cerati, Delannoy	Corrano	1159	1676
2148	Cerati, Delannoy	Zonza	1175	1660
2149	Cerati, Delannoy	Pianelli	1175	1644
2133	Cerati, Lecoq	Albertacce	1143	1724
2138	Cerati, Lecoq	Vivario	1159	1708
	Cerati, Delannoy	Cargiaca		

Les notations sont assurées exclusivement par les agents de l'ONF et du CRPF
Soit en cumul :

Cerati (CRPF) : 10 x 0.5 soit 5 placettes
Delannoy (ONF) : 6 x 0.5 soit 3 placettes
Lecoq (ONF) : 4 x 0.5 soit 2 placettes

En 2012, une placette a été ajoutée au réseau en Corse du Sud sur la commune de Cargiaca et elle concerne du chêne vert.

Les placettes RENECOFOR PL20 et PM20 :

Le REseau National de suivi à long terme des ECOsystèmes FORestiers (RENECOFOR) est constitué de 2 placettes en Corse :

- PM20 (Pin maritime - Forêt territoriale de Zonza – commune Zonza) ;
- PL20 (Pin laricio – Forêt territoriale d'Aitone – commune Evisa).

Des notations annuelles des houppiers sont réalisées en été par L. DELANNOY et O. CERATI (défoliation, décoloration et observations phytosanitaires générales).

L'observation d'hiver est réalisée par l'agent ONF responsable de la placette (Intervention des CO DSF seulement sur cas de mortalité) ; l'observation de printemps a été supprimée depuis 2008 (débourrage trop tardif des peuplements).

Les diagnostics de peuplement en préalable aux campagnes de brûlage dirigé.

A la demande du SEAT DFCI de l'ONF, des sites forestiers ont été visités afin de diagnostiquer l'état sanitaire global des peuplements.

Ainsi, des visites ont été effectuées en FC de Zonza et en FT de Véro durant l'automne 2012. Une visite en FT de Piana est prévue également en début d'hiver.